

Bien identifié, bien soigné.

Être bien identifié garantit ma sécurité à toutes les étapes de mon parcours de santé.



Quel est le bon réflexe à adopter lorsque je rencontre un professionnel de santé ?

Je présente ma pièce d'identité*.

© Pulsy

*En complément de la carte vitale, vous devez présenter tout document à haut niveau de confiance : carte d'identité, passeport ou titre permanent de séjour, et pour les enfants, un extrait d'acte de naissance ou le livret de famille.